



# L'OCDE et le monde des entreprises

par **Angel Gurría**,  
Secrétaire Général de l'OCDE

**L'**OCDE entretient des relations étroites et fructueuses avec le secteur des entreprises. Ces relations représentent un aspect indispensable de sa mission, qui est de promouvoir une croissance économique durable, une expansion du commerce international et une plus grande prospérité pour tous. L'un des principaux interlocuteurs de l'Organisation dans ses relations avec les entreprises est le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (Business and Industry Advisory Committee ou BIAC). Fondé en 1962, le BIAC rassemble les principales organisations patronales des pays membres de l'Organisation, représentant plus de 8 millions de sociétés. Il joue un rôle consultatif important pour ce qui est des initiatives de l'OCDE dans le domaine des politiques publiques. En 2006, plus de 2 300 représentants d'entreprises ont activement participé aux travaux de l'Organisation par l'intermédiaire du BIAC.

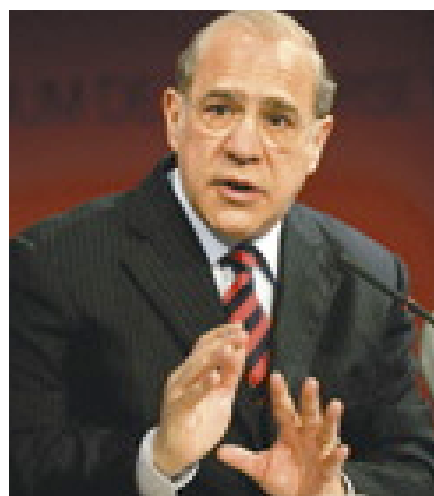
Cette étroite relation est fructueuse à bien des égards. Les Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE, par exemple, sont devenus la référence internationale en matière de gouvernement d'entreprise et ont servi de base à un certain nombre d'initiatives de réforme, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Un autre dispositif bien connu, les Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales, constitue un ensemble de recommandations volontaires s'adressant aux entreprises multinationales dans tous les principaux domaines de la déontologie des entreprises.

Les entreprises ont aussi apporté, dans une large mesure par le biais du BIAC et de la Chambre de commerce internationale, une contribution importante à l'élaboration de la Convention de 1997 de l'OCDE sur la lutte contre la corruption.

Cette Convention s'est imposée dans le monde entier comme le premier instrument mondial de lutte contre la corruption dans les transactions commerciales internationales. La corruption d'un agent public étranger constitue aujourd'hui une infraction pénale dans les 37 pays qui ont ratifié la Convention.

La collaboration du secteur privé avec l'OCDE a eu une influence déterminante dans bien d'autres secteurs, allant des politiques publiques dans des domaines comme les crédits à l'exportation à la biotechnologie, l'investissement, l'éducation et la fiscalité. Elle doit aussi déboucher dans un proche avenir sur le lancement d'une étude sur l'innovation et la politique d'innovation.

Les entreprises et l'OCDE doivent aujourd'hui relever un nouveau défi : œuvrer avec les économies émergentes et en développement à la réalisation d'une mondialisation équitable et durable. En juin, les dirigeants du G8 réunis à Heiligendamm ont demandé à l'OCDE de constituer une plate-forme pour le dialogue entre les pays du G8 et les grandes économies émergentes que sont l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et le Mexique. De l'issue de ce dialogue dépendra le monde dans lequel vivront nos enfants. ■



© OECD/Andrew Wheeler